



courrier en AR remis le
7/06/2017 lundi 19 juin 2017

Association OSONS !
Maison des Associations
35 rue E. Renan
35400 Saint Malo

Monsieur le Préfet d'Ille et Vilaine
3, rue Roger Vercel BP 90122
35401 Saint-Malo Cedex
et
Monsieur le Maire
Mairie Place Châteaubriand
35400 Saint-Malo

Objet : Concert Jardin de la Louisiane

Monsieur le Préfet, monsieur le Maire

Vous voudrez bien considérer la présente comme déclaration au nom des riverains et de l'association OSONS ! de l'intention d'organiser un concert public et gratuit, du type de ceux organisés à l'occasion de la fête de la musique, le 24 juin 2017 de 17h à 22h dans le jardin de la Louisiane, rue des mers du Sud à Saint Malo

A cette occasion, il n'y aura pas d'installation de scène à plus de 20 cm de hauteur par rapport au sol naturel.

Les prestations de différents groupes de musiciens et prises de parole se feront sous la responsabilité de notre association et j'estime le nombre maximum de personnes présentes simultanément à 200.

Vous trouverez, ci-joint, la liste des personnes mandatées pour assurer la bonne organisation de la manifestation.

En l'attente de votre accord, je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugerez utile.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Préfet et monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour les riverains

Pour OSONS !

Alain Guillard

Co-président